

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2014

POL 5480 groupe 40
VIOLENCE ET POLITIQUE
Jedi 9h30-12h30

Professeur Vincent Romani
Bureau : local A-3555
Téléphone : 514-987-3000, poste 7948
Courriel : romani.vincent@uqam.ca

Le professeur ne répond qu'aux courriels dont le niveau de langage est adéquat, ne retourne pas les appels téléphoniques et ne redonne pas des informations déjà données en cours ou dans ce syllabus.

Disponibilités : sur rendez-vous

DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS

L'objet de ce cours est d'analyser les différentes relations que peuvent entretenir violence et politique. Une partie importante du cours sera consacrée aux diverses conceptions de la violence politique, à sa localisation, ainsi qu'aux luttes suscitées par la définition de celle-ci. L'accent sera mis sur les stratégies de légitimation et de délégitimation des acteurs, institutions et dynamiques de violence politique. Des études de cas, sectorielles et comparatives, seront utilisées comme par exemple le cas de l'armée, de la police, des acteurs non-étatiques, de la politisation ou dépolitisation des violences de genre, ethniques, religieuses, économiques, infra et trans-étatiques.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

Ce cours vise à outiller les étudiantes et étudiants pour repérer, comprendre et analyser les mécanismes de la violence politique, d'un point de vue critique. La question transversale sera de comprendre comment des dynamiques, des acteurs individuels et collectifs plus ou moins institutionnalisés, étatiques ou non-étatiques, deviennent violents. Les perceptions et revendications des acteurs, celles des cibles, et celles des sciences sociales seront systématiquement distinguées.

1/ Il s'agira de comprendre tout d'abord comment les acteurs sociaux et politiques luttent pour qualifier et disqualifier le caractère politique de pratiques et acteurs violents, et aussi comment ils luttent pour qualifier ou disqualifier le caractère violent de pratiques et acteurs politiques. La notion de (dé)politisation est ici centrale pour comprendre les rapports de force à la fois symboliques et matériels pour légitimer et délégitimer les acteurs et leurs pratiques violentes.

2/ Un nombre important de cas d'étude sera abordé, aux lieux et échelles variables : guerres et armée, racismes, génocides, (néo)colonialismes, torture, prison, répression et polices. Ils permettront de saisir l'universalité et les spécificités historiques des violences politiques.

3/ Des cas immédiatement politiques, et des cas non immédiatement politiques seront aussi étudiés, permettant d'illustrer l'importance de l'enjeu de la (dis)qualification de la violence et/ou de son caractère politique : violences contre les femmes, système carcéral, contre/anti/terrorismes notamment.

4/ Le point de vue des « subalternes » sera aussi étudié : contestations violentes, contre-violences, processus de justice réparatrice, survie et résilience.

5/ Un nombre important d'approches théoriques et méthodologiques de la violence politique sera mobilisé, en relation avec chaque cas d'étude.

OBJECTIFS DE FORMATION

L'objectif de connaissances précité accompagne un objectif de compétences spécifiques :

- permettre aux étudiantes et étudiants de décrypter l'actualité nationale et internationale, les enjeux politiques, les stratégies des acteurs politiques, les différents niveaux de discours ;
- développer le sens critique des étudiant-e-s, leur faire connaître les pièges de l'analyse politique et les bénéfices de l'analyse scientifique rigoureuse ;
- leur permettre d'améliorer et d'exercer leur méthodologie scientifique ainsi que leurs capacités de synthèse et de rhétorique orale et écrite à travers les différents exercices proposés.

AVERTISSEMENT

Ce cours contient des études de cas et des thématiques émotionnellement blessantes puisqu'il s'agit de comprendre notamment comment des êtres humains et collectifs souffrent, font souffrir et tuent. En fonction du passé de chacune et chacun, de la sensibilité de chacun et chacune, il pourra (re)susciter des émotions douloureuses. Refusant tout voyeurisme ou obscénité malsaines, **ce cours est néanmoins déconseillé aux personnes fragilisées**. Pour ceux et celles qui se jugent en état de le suivre, voici une liste de services de soutiens disponibles à l'UQAM :

Service de soutien psychologique :

514 987-3185, local DS-2110 / *Sur rendez-vous*

Vous pouvez consulter un psychologue durant 3 rencontres pour discuter d'un problème ayant des répercussions importantes sur vos études ou votre vie en général

Centre de services psychologiques de l'UQAM :

514 987-0253, local DS-4202 | *Sur rendez-vous*

Psychothérapie de 12 à 15 rencontres offertes par des stagiaires au doctorat en psychologie.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours se compose pour l'essentiel d'exposés du professeur et d'échanges avec les étudiantes et étudiants. Un nombre important d'invité-e-s expert-e-s dans diverses dimensions de la violence politique interviendra pendant diverses séances du cours. À chaque étape, les questions et les commentaires des étudiantes et étudiants sont considérés comme une contribution essentielle à l'exposé. **La lecture des textes fournis pour chaque séance via MOODLE est indispensable car le cours s'appuie sur ces extraits fondamentaux.** Il est impératif que chacun-e active son adresse de courriel UQAM car c'est le seul moyen pour le professeur de communiquer avec les étudiant-e-s. Chaque fin de cours est consacrée à un débat en classe.

« Il est défendu de tuer ; tout meurtrier est puni, à moins qu'il n'ait tué en grande compagnie, et au son des trompettes. »

Voltaire
Dictionnaire philosophique, Tolérance, Section II

| CALENDRIER DES SÉANCES | |
|-------------------------------|---|
| DATES | THÈME DE LA SÉANCE et référence des textes |
| 1. Jeudi 4 septembre 2014 | <p>Présentation du cours et de l'enseignant Entente pour évaluation Concept de taxinomie et de lutte taxinomique Documentaire : <i>Les escadrons de la mort : L'école française</i></p> |
| 2. Jeudi 11 septembre 2014 | <p>Définir la violence politique : un défi pour les acteurs sociaux et pour les sciences sociales</p> <p>Philippe Braud « La violence politique : repères et problèmes », <i>Cultures & Conflits</i> n°9-10, 1993, p. 13-42.</p> <p>Vincent Romani « Quelques réflexions à propos des processus coercitifs dans les Territoires occupés palestiniens », <i>Études rurales</i>, 174, 2005, p.251-272.</p> |
| 3. Jeudi 18 septembre 2014 | <p>Tuer et mourir pour un « plus grand bien » : l'apprendre et le faire</p> <p>François Lagrange « Les combattants de la « mort certaine ». Les sens du sacrifice à l'horizon de la Grande Guerre », <i>Cultures et conflits</i>, 63, 2006, p.63-81.</p> <p>Ernst H. Kantorowicz, « Mourir pour la patrie (Pro Patria Mori) dans la pensée politique médiévale », in Ernst Kantorowicz, <i>Mourir pour la patrie</i> et autres textes, trad., Paris: Presses universitaires de France, 1984 [1951], trad., p.105-141.</p> |
| 4. Jeudi 25 septembre 2014 | <p>L'ennemi intérieur et les frontières mouvantes de l'altérité</p> <p>Marc Bernardot « Invasions, subversions, contaminations : de quelques figures et lieux contemporains d'un Autre exceptionnel », <i>Cultures et conflits</i>, 84/4, 2011, p. 45-62.</p> <p>Greg Robinson, « Le contexte », in <i>Un drame de la Deuxième Guerre. Le sort de la minorité japonaise aux États-Unis et au Canada</i>, Presses de l'Université de Montréal, 2012, p.19-64.</p> <p>Conférence de Greg Robinson, professeur au département d'histoire, UQAM : « La relégation des citoyens d'origine japonaise pendant la seconde guerre mondiale ».</p> |

| | |
|---------------------------|---|
| 5. Jeudi 2 octobre 2014 | <p>Occulter et légitimer la violence armée : « Le traitement des Autochtones dans la communication militaire canadienne », conférence de Isabelle Gusse, professeure au département de science politique, UQAM.</p> <p>Isabelle Gusse, « Propagande et mythes modernes », in I. Gusse, <i>L'armée canadienne vous parle. Communication et propagande gouvernementales</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2012, p.47-73.</p> <p>Pinar Selek, <i>Service militaire en Turquie et construction de la classe de sexe dominante. Devenir homme en rampant</i>, Paris : L'Harmattan, 2012, p.187-215.</p> |
| 6. Jeudi 9 octobre 2014 | <p>Coloniser : définir l'Autre, l'inférioriser, l'opprimer</p> <p>Ann Laura Stoler, « Affronts sexuels et frontières raciales. La compétence culturelle et les dangers du métissage », in A.L. Stoler, <i>La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial</i>, Paris, La Découverte/Institut Émilie du Châtelet, 2013, p.119-162.</p> <p>Laurent Dartigues, Alain Guillemin « De la situation de la violence coloniale devant les accidents de la mémoire nationale (Le cas vietnamien) » in Kamel Chechoua, dir., <i>L'émigration algérienne en France : un cas exemplaire, en hommage à Abdelmalek Sayyad</i>, Alger : CNRPAH, 2012, p.207-233.</p> |
| 7. Jeudi 16 octobre 2014 | <p>La prison, une institution de contrôle social au service du pouvoir ?</p> <p>Conférence de Jean-Claude Bernheim, criminologue, chargé de cours à l'université Laval.</p> <p>Loïc Wacquant <i>Les prisons de la misère</i>, Paris : Raisons d'agir, 1999, extraits.</p> <p>Édouard Desprez, <i>De l'abolition de l'emprisonnement</i>, Paris : Librairie de E. Dentu, 1868, extraits.</p> <p>Vidéos sur l'expérience de Zimbardo et celle de Milgram.</p> |
| SEMAINE DE LECTURE | |
| 8. Jeudi 30 octobre 2014 | <p>Oppresser les femmes est-il apolitique ?</p> <p>Conférence de Geneviève Pagé : « Les femmes, l'État et la sécurité. »</p> <p>V Spike Peterson « Security and sovereign States : What is at Stake in Taking Feminism Seriously », in V. S. Peterson, dir., <i>Gendered States. Feminist (Re)Visions of International Relations Theory</i>, Lynne Rienner Publishers, Boulder & London, 1992, p.31-64.</p> |
| 9. Jeudi 6 novembre 2014 | <p>La violence masculine est-elle genrée ? Apprendre à ne pas voir.</p> <p>Paola Tabet « Les mains, les outils et les armes », in <i>L'Homme</i>, 1979, tome 19, n° 3-4, p.5-61.</p> |

| | |
|----------------------------|---|
| 10. Jeudi 13 novembre 2014 | <p>Terrorismes, anti-terrorismes, radicalisations.</p> <p>Mohammed-Mahmoud Ould Mohamedou « Al-Qaida : une guerre non linéaire », <i>A contrario</i> 2/2005 (Vol. 3), p. 130-170.</p> <p>Anne Le Huérou, Amandine Régamey, « La guerre russe en Tchétchénie : discours antiterroriste et légitimation de la violence », <i>Critique internationale</i>, 41, 2008, p.99-118.</p> |
| 11. Jeudi 20 novembre 2014 | <p>Violence structurelle et contre-violence politique : le cas de l’Afrique du Sud</p> <p>Conférence de Dan O’Meara, professeur de science politique, UQAM. Textes à venir</p> <p>Christian Olsson, « De la pacification coloniale aux opérations extérieures. Retour sur la généalogie ‘des cœurs et des esprits’ dans la pensée militaire contemporaine », <i>Questions de recherche</i>, n°39, avril 2012.</p> |
| 12. Jeudi 27 novembre 2014 | <p>Réprimer en démocratie libérale</p> <p>« La police réagit-elle à la violence des mouvements sociaux? L’hypothèse du profilage politique ? » Conférence de Francis Dupuis-Deri, professeur de science politique, UQAM.</p> <p>Francis Dupuis-Deri, « Broyer du noir » in F. Dupuis-Deri, dir., <i>À qui la rue ? Répression policière et mouvements sociaux</i>, Montréal : Écosociété, 2013, p.122-158.</p> <p>Juliette Volcler, « Peu important vos raisons d’être ici, veuillez quitter les lieux : les sons du pouvoir », in J. Volclerc, <i>Le son comme arme. Les usages policiers et militaires du son</i>, Paris : La Découverte, 2011, p.131-154.</p> |
| 13. Jeudi 4 décembre 2014 | <p>Passages à la « violence » et actions directes</p> <p>Conférence de Marcos Ancelovici, professeur au département de sociologie, UQAM.</p> <p>Karine Lamarche « S’engager « corps et âme » : Expériences et carrières militantes des manifestants israéliens contre la barrière de séparation, <i>Cultures & Conflits</i>, n° 81-82, 2011, p. 125-150.</p> |
| 14. Jeudi 11 décembre 2014 | <p>Film et débat</p> <p>Frantz Fanon , « L’Algérie se dévoile », in F. Fanon, <i>Sociologie d’une révolution</i>, 1959, Paris, Librairie François Maspero, p.18-44.</p> |

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Périodiques :

Cultures et conflits
Critique internationale,
Archives de la recherche en sciences sociales,
Revue internationale de politique comparée,
Current sociology.
Revue française de science politique,
Annales. Histoire, sciences sociales
Genèses
Politix
Politique et sociétés
Sociologie et sociétés
Etc.

Ouvrages complémentaires :

ALLAL (Amin), PIERRET (Thomas), dir., *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris : Armand Colin, 2013.

APTER (David E.), dir., *The Legitimization of Violence*, MacMillanPress, 1997.

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), BECKER (Annette), INGRAO (Christian), ROUSSO (Henry), dir., *La violence de guerre, 1914-1945. Approche comparée de deux conflits mondiaux*. Bruxelles : Complexe, 2002.

ARENDT (Hannah), *Le système totalitaire*, Paris : Seuil, 1972.

ARENDT (Hannah), *Du mensonge à la violence*, Paris : Calmann-Lévy, 1972.

BAT (Jean-Pierre), COURTIN (Nicolas), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIXe-XXe siècles*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.

BECKER (Howard), *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985 (1963).

BLAIS (Mélicca), DUPUIS-DERI (Francis), dir., *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme au Québec*, Montréal : Remue-Ménage, 2008.

BERNARDOT (Marc), *Captures*, Bellecombe-en-Bauges : éditions du Croquant, 2012.

BERTRAND (Romain), *Mémoires d'Empire. La controverse autour du fait colonial*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, 2006

BONELLI (Laurent), *La France a peur. Une histoire sociale de l'« insécurité »*, Paris : La découverte, 2010.

BOURDIEU (Pierre), PASSERON (Jean-Claude), *La reproduction*, Paris : Minuit, 1970.

BOURGOIS (Philippe), *In Search of Respect. Selling Crack in El-Barrio*, Cambridge University Press, 2006.

BOZARSLAN (Hamit), *Une histoire de la violence au Moyen-Orient : de la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaida*, Paris : Découverte, 2008.

BROWING (Christopher R.), *Des hommes ordinaires. Le 101^{ième} bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Allemagne*, Paris : Tallandier, 2005.

- BROWING (Christopher R.), *Les origines de la Solution finale. L'évolution de la politique anti-juive des nazis septembre 1939-mars 1942*, Paris : Les Belles Lettres, 2004.
- BROWING (Christopher R.), *À l'intérieur d'un camp de travail nazi. Récits de survivants : mémoire et histoire*, Paris : Fayard, 2010.
- BUCAILLE (Laetitia), *Le pardon et la rancœur : Algérie/France, Afrique du Sud : Peut-on enterrer la guerre ?* Paris : Payot, 2010.
- BURGAT (François), *L'islamisme à l'heure d'al Qaïda*, Paris : La Découverte, 2010.
- CALVEIRO (PILAR), *Pouvoir et disparition. Les camps de concentration en Argentine*, Paris : La Fabrique, 2006.
- CAREL (Yvan), COMEAU (Robert), WARREN (Jean-Philippe), dir., *Violences politiques. Europe et Amériques, 1960-1979*. Montréal : Lux, 2013.
- CHAMAYOU (Grégoire), *Théorie du drone*, Paris : La Fabrique, 2013.
- COLLINS (John), *Occupied by Memory. The Intifada Generation and the Palestinian State of Emergency*, New York University Press, 2004,
- DABÈNE (Olivier), GEISSER (Vincent), MASSARDIER (GILLES), dir., *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIème siècle*, Paris : La Découverte, 2008.
- DAVIS (Mike), *Petite histoire de la voiture piégée*, Paris : La Découverte, 2007.
- DELPHY (Christine), *L'ennemi principal*, Paris : Syllepse, 2001, 2009 (deux tomes).
- DORLIN (Elsa), dir., *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris : Presses Universitaires de France, 2009.
- DWORKIN (Andréa), *Les femmes de droite*, Montréal : Remue Ménage, 2012.
- DOBRY (Michel), *Sociologie des crises politiques*, Paris : Presses de la Fondation Nationale de Science Politique, 1991.
- DUPUIS-DERI (Francis), dir., *À qui la rue ? Répression policière et mouvements sociaux*, Montréal : Écosociété, 2013.
- ELIAS (Norbert), SCOTSON (John L.), *Logiques de l'exclusion*, Paris : Fayard, 1965.
- ELIAS (N.), *La dynamique de l'Occident*, Paris : Calmann-Lévy, 1977 (1939).
- ELIAS (N.), *La civilisation des mœurs*, Paris : Calmann-Lévy, 1973 (1939).
- FANON (Frantz), *Les damnés de la terre*, Paris: La Découverte, 1961.
- FANON (Frantz), *Sociologie d'une révolution. L'an V de la révolution algérienne*, Paris-Maspero, 1959, accessible en ligne au Canada :
http://classiques.uqac.ca/classiques/fanon_franz/sociologie_revolution/socio_revolution_algerie.pdf
- FISK (Robert), *La grande guerre pour la civilisation. L'Occident à la conquête du Moyen-Orient (1979-2005)*, Paris : La Découverte, 2005.
- FOUCAULT (Michel), *Surveiller et punir*, Paris : Gallimard, 1975.
- de GAULEJAC (Vincent), *La névrose de classe*, Paris : Hommes et groupes, 1992.
- GIRARD (René), *La violence et le sacré*, Paris : Fayard, 1972.
- GOFFMAN (Erving), *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris : Minuit, 1968.
- GOODY (Jack), *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris : Gallimard, 2006.
- HANNOYER (Jean), dir., *Guerres civiles. Économies de la violence, dimensions de la civilité*, Paris-Beyrouth : Karthla-CERMOC, 1999.
- HEITMEYER (Wilhelm), HAGAN (John), dir., *International Handbook of Violence Research*, Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, 2003. (vol. 1 et 2)
- HERITIER (Françoise), dir., *De la violence*, Paris : Odile Jacob, 1996 (vol.1), 1999 (vol.2).
- HIBOU (Béatrice), *Anatomie politique de la domination*, Paris : La Découverte, 2011.

- KANTOROWICZ (Ernst), *Mourir pour la patrie*, Paris : Presses universitaires de France,
- KERSHAW (Ian), *L'opinion allemande sous le nazisme*, Paris : CNRS Éditions, 1995.
- KHALILI (Laleh), SCHWEDLER (Jillian), dir., *Policing and Prisons in the Middle East : Formations of Coercion*, London : Hurst and Cie,
- KLEBER (Rolf J.), FIGLEY (Charles R.), GERSONS (Berthold P.R.), dir., *Beyond Trauma. Cultural and Societal Dynamics*, New-York : Plenum Press, 1995.
- LAGROYE (Jacques), dir., *La politisation*, Paris : Belin, 2003.
- LATTE-ABDALLAH (Stéphanie), PARIZOT (Cédric), dir., *À l'ombre du mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*. Paris : Actes Sud, 2011.
- LAURENS (Henry), DELMAS-MARTY (Mireille), dir., *Terrorismes, Histoire et droit*. Paris : CNRS Éditions, 2010.
- LE PAPE (Marc), SIMÉANT (Johanna), VIDAL (Claudine), dir., *Crises extrêmes. Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, Paris : La Découverte, 2006.
- LEVI (Primo), *Les naufragés et les rescapés*, Paris : Gallimard, 1986.
- LEVI (Primo), *Si c'est un homme*, Paris : Julliard, 1976.
- LIAUZU (Claude), *Violence coloniale*. Paris : Éditions Syllepse, 2003.
- LIAUZU (Claude), *Histoire de l'anticolonialisme en France*, Paris : Armand Colin, 2007.
- LIEBER (Marylène), *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris : Presses de SciencePo, 2008.
- LUIZARD (Pierre-Jean), dir., *Le choc colonial et l'islam*, Paris : La Découverte, 2006.
- MARX (Karl), ENGELS (Friedrich), *L'idéologie allemande, Conception matérialiste et critique du monde*, Paris : Gallimard, 1992 (1846).
- MILGRAM (Stanley), *Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental*. Paris : Calmann-Lévy, 1974.
- MUCHEMBLED (Robert), *Une histoire de la violence*, Paris : Seuil, 2008.
- NORDSTROM (Carolyn), *Shadows of War. Violence, Power and International Profiteering in the Twenty-First Century*, Berkeley : University of California Press, 2004.
- NORDSTROM (Carolyn), ROBBEN (Antonius C.G.M.), dir., *Fieldwork under Fire. Contemporary Studies of Violence and Survival*, University of California Press, 1995.
- OPHIR (Adi), GIVONI (Michal), HANAFI (Sari), dir., *The Power of Inclusive Exclusion. Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, New-York : Zone Books, 2009.
- PAXTON (Robert O.), *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris : Seuil, 1973.
- RIGOUSTE (Mathieu), *La domination policière. Une violence industrielle*. Paris : La Frabrique, 2012.
- ROBBEN (Antonius C.G.M.), SUAREZ-OROSCO (Marcelo M.), dir., *Cultures under Siege. Collective Violence and Trauma*, Cambridge University Press, 2000.
- ROBERTS (Mary Louise), *What Soldiers Do: Sex and the American GI in World War II France*, University of Chicago Press, 2013.
- RODIER (Claire), *Xénophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires ?* Paris : La Découverte, 2012.
- ROMITO (Patrizia), *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*, Paris : Syllepse, 2006.
- SAÏD (Edward), *L'orientalisme*, Paris : Seuil, 2005 (1970).
- SÉMELIN (Jacques), *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris : Seuil, 2005.
- SCOTT (James C.), *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, Yale University Press, 1990
- STORA (Benjamin), *Imaginaires de guerre. Algérie-Viet-nam, en France et aux Etats-Unis*, Paris : La Découverte, 1997.

STORA (Benjamin), *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte, 1991.

TILLY (Charles), *The Politics of Collective Violence*, New-York : Cambridge University Press, 2006.

TRAVERSO (Enzo), *L'histoire comme champ de bataille. Interpréter les violences du XXIème siècle*, Paris : La Découverte, 2011.

WACQUANT (Loïc), *Les prisons de la misère*, Paris : Raisons d'agir, 1999.

| |
|--------------------------|
| PROPOSITION D'ÉVALUATION |
|--------------------------|

Trois axes d'évaluation complémentaires sont proposés et soumis à discussion avec les étudiantEs en conformité avec le règlement de l'UQÀM copié *infra*.

1/ Le contrôle continu: les résumés des textes (45 % pour 21 textes).

Remise à chaque veille de cours, c'est-à-dire le mercredi dans la chute des travaux du secrétariat de science politique au plus tard à 16 heures) des fiches-résumés du ou des textes du jour à lire, en format papier recto-verso. Le modèle à suivre est fourni dans ce plan de cours et sur Moodle.

L'objectif est de s'habituer à lire des textes de format scientifique, à se forger une culture historique et scientifique minimale, et à s'entraîner à l'exercice d'analyse critique et de synthèse, préalable à tout travail universitaire.

La remise la veille au secrétariat du département permet de désencombrer le cours de la manipulation des copies, de centraliser leur remise au département pour éviter toute perte, d'éviter que le stress des retards divers ne pollue le cours et l'esprit des étudiant-e-s qui arrivent au cours avec leurs lectures digérées.

Le professeur, le ou la correctrice, récolte les résumés le mercredi à 16h30. Les résumés remis postérieurement ne sont pas corrigés. Le professeur n'accepte ni remise par courriel, ni remise en cours par souci d'équité entre les étudiant-e-s.

Une fiche est considérée et corrigée dans son ensemble : elle est soit non faite ou non remise à temps ou très mal faite (0/1) ; soit mal faite (0.5/1) ; soit bien faite (1/1).

2/ Une note de présence (20%, un point par séance + 6 points pour la participation).

Le professeur fait circuler une fiche de présence à signer, et prend note des retards.

Toute absence ou retard doit être motivé.

La participation prend en compte les interventions et échanges avec la classe, leur opportunité et le respect des camarades dans les interactions.

3/ Une note de travail final (examen-maison) (35%)

En vous basant sur le cours, au moins 4 auteur-e-s dont les textes furent résumés pour le cours, et au moins 4 autres articles ou chapitres d'ouvrages scientifiques, répondez à l'une des 3 questions en 5 pages maximum, bibliographie et page de présentation non comprises, interligne simple, police 12. Le modèle est celui de l'examen-maison du Centre Paulo Freire. **Les questions seront distribuées deux semaines avant l'échéance de l'examen, fixée au mercredi 10 décembre.** Remise au secrétariat de science politique à 17 h au plus tard.

Les exigences :

- Problématiser en créant une question de recherche définissant les termes.
- Créer ensuite des sous-questions de recherche.
- Faire des liens analytiques entre toutes les parties du cours et les auteur-e-s utilisé-e-s.
- Utiliser une documentation rigoureusement recueillie.
- Écrire clairement en faisant attention aux concepts et aux liens logiques qui doivent intégrer le texte en un ensemble cohérent.

| |
|-----------------------------------|
| MODÈLE DE FICHE DE LECTURE |
|-----------------------------------|

Pas de page de présentation. Bien penser à mettre votre nom.

Deux pages recto-verso maximum, interligne simple, police 12.

1. Référence exacte du texte :

Prénom et nom de l'auteur, titre du chapitre ou de l'article entre guillemets, nom de la revue ou titre du livre en italiques,

- S'il s'agit d'un livre : auteur-e-s, signaler par dir. (sous la direction de) s'il s'agit d'un ouvrage collectif , ville de l'éditeur : éditeur , année de parution, pagination exacte du chapitre au sein du livre.
- S'il s'agit d'une revue : numéro de parution et le cas échéant, numéro de volume ou de tome, année de parution, pagination exacte de l'article à l'intérieur de la revue.

2. **L'auteur-e** : donner en 4 ou 5 lignes et en fonction des sources disponibles, son statut institutionnel, son âge, ses propriétés sociales intersectionnelles (genre, classe, race) et politiques, ses principales spécialités et réalisations.
3. **Thème général de l'article ou du chapitre** : il s'agit de synthétiser en 3 ou 4 lignes le thème général de l'article. Sujet, grands thèmes, lieu et période concernées.
4. **Question de recherche (problématique)** : quelle question scientifique pose l'auteur-e ou les auteur-e-s ? (3 ou 4 lignes)
5. **Thèse** : quelle est la thèse principale proposée par l'article ou le chapitre, c'est-à-dire la réponse principale apportée à la question de recherche ? (plus ou moins 4 lignes)
6. **Principaux arguments** : repérer et synthétiser les principaux arguments de la ou des auteur-e-s pour appuyer sa thèse, en mettant en évidence leurs relations logiques. Deux ou trois lignes par argument.
7. **Concepts clés** : les trouver et les définir.
Un concept est un outil théorique qui n'est ni un simple nom commun, ni un nom propre ou de lieu. Un nom commun peut être utilisé, mais dans un sens précis et distinct du sens commun. La plupart des auteur-e-s font appel à ou construisent des concepts. S'ils ne les définissent pas, trouver une définition pertinente (par rapport au texte) dans un dictionnaire de sciences sociales. (Par exemple : ethnocentrisme, génocide, contestation, mobilisation, domination, régime politique, etc.).
8. **Types de sources** :
Des sources primaires, secondaires et/ tertiaires peuvent être utilisées : rechercher leur définition et trouver dans le texte les types de sources utilisées en donnant quelques exemples. Préciser également s'il s'agit de sources écrites, orales, issues d'observation, et-ou d'une enquête de terrain.
9. **Critique des sources** :
Les sources utilisées par l'auteur-e ou les auteur-e-s permettent-elles d'étayer avec pertinence et force ses arguments et sa thèse ? Argumenter.

CRITÈRES DE CORRECTION (Fiche- résumés et travail-maison de fin de session)

Fond :

Respect des exigences de contenu

Maîtrise des connaissances au programme

Capacité de synthèse

Structure de l'argumentation

Repérage des sources utilisées

Critique de la pertinence des sources pour la démonstration

Forme :

Respect des normes de présentation

Usage de citations pertinentes et ciblées

Mention conforme des sources utilisées

Grammaire et orthographe

Clarté de l'expression écrite

| |
|---|
| POLITIQUE À L'ÉGARD DU PLAGIAT ET DE L'EMPLOI DES SITES WEB |
|---|

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours,...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire ».

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque des sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.